

**Zeitschrift:** Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari

**Herausgeber:** Société suisse des traditions populaires

**Band:** 76 (1986)

**Artikel:** Hommage au professeur Ernest Schüle

**Autor:** Lovis, Gilbert

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1005263>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Hommage au professeur Ernest Schüle

La Société suisse des traditions populaires présente la particularité de regrouper deux catégories de sociétaires unis par une même passion: des savants, des professionnels, des folkloristes ayant une formation ad hoc et de simples amateurs, des personnes de tous les milieux qui désirent voir survivre la culture traditionnelle.

Durant plusieurs décennies, les activités des scientifiques demeurèrent cantonnées dans les sphères universitaires et la lecture des «Archives» montre bien le haut niveau de cette revue spécialisée. Autant dire que l'amateur n'avait guère l'occasion d'y publier ses travaux si ceux-ci n'atteignaient pas d'emblée une qualité scientifique et une importance indéniables.

Vers 1943, un petit groupe d'universitaires comprit la nécessité d'établir de nouveaux liens entre les chercheurs disons professionnels, ou du moins très qualifiés, et les amateurs. En outre, il importait de développer les relations avec les amis du folklore de la Suisse romande et italienne. Cet effort de vulgarisation – au sens noble du terme – et d'ouverture doit beaucoup à M. Ernest Schüle qui, avec d'autres membres influents de la SSTEP, provoque la création de la revue «Folklore suisse». On aurait tort de ne voir dans cette publication qu'un recueil de textes indignes de figurer dans les «Archives» car, grâce aux efforts des rédacteurs, «Folklore suisse» est devenu une mine d'informations précieuses et un lien irremplaçable entre les membres de la SSTEP.

Pour le professeur Ernest Schüle, pour Dame Rose-Claire, son épouse, et même pour leur fils Bernard, cette revue est aujourd'hui un être cher qu'ils s'efforcent de nourrir afin que la publication lancée voilà bientôt 50 ans s'épanouisse toujours davantage.

Ils ont repris le flambeau des mains d'un homme trop tôt disparu, Wilhelm Egloff, qui, avec l'abbé Brodard, s'efforça d'attirer l'attention des Suisses romands sur les richesses d'une culture délaissée. Le rôle du professeur Ernest Schüle au sein de notre société me semble dès lors s'inscrire dans une double perspective, un peu comme les deux haies qui jadis bordaient nos chemins campagnards: la recherche scientifique et la vulgarisation.

Pour le simple amateur que je suis, il me paraît remarquable de voir le même homme collaborer au «Petit Larousse illustré», à l'«Atlas de folklore suisse» et, bien sûr, à son cher «Glossaire des patois de la Suisse romande» – pour ne donner que des exemples de publications scientifiques bien connues – et s'occuper de fournir des textes à des almanachs populaires, à des

revues comme «Heimatschutz» ou, jadis, au «Conteur romand». La lecture de sa bibliographie (parue en guise d'introduction aux «Mélanges offerts à Ernest Schüle pour son 70<sup>e</sup> anniversaire») met bien en évidence son souci de favoriser la connaissance à tous les niveaux.

Son engagement au sein du Comité de la SSTP lui vaut aujourd'hui d'être nommé membre d'honneur de notre société. Jamais pareil hommage ne fut aussi judicieux car, en fait, personne ne saurait préciser tous les services qu'il a rendus à notre association et à tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent aux traditions populaires. Lui-même ne saurait vous dire quelle fut son action car, pareil au paysan, il a semé avec confiance sans trop s'inquiéter de savoir si les bénéficiaires de son aide porteraient du fruit ou non.

Que ce soit du haut de sa chaire universitaire ou de son fauteuil de Rédacteur en chef du «Glossaire des patois de la Suisse romande», ou que ce soit lors des assemblées de la SSTP ou des excursions qui leur font suite, le professeur Ernest Schüle a transmis son savoir avec efficacité et modestie. Partout, il partageait sa passion pour le savoir.

En de nombreuses occasions, j'ai eu le privilège de l'entendre s'exprimer et j'ai toujours admiré son aisance à s'adapter à son auditoire ou à son unique auditeur. Ainsi je n'oublierai jamais la simple petite conversation que nous avons eue à propos d'un obscur toponyme relatif à un minuscule *ru* perdu sur un mont sans nom du Jura: «Bonembez». J'avais remué des tas de vieilles archives, parcouru des kilomètres de limites champêtres ou communales, fouillé de savants bouquins pour finir par publier une explication fautive. Sans le professeur Schüle, j'aurais perdu une exceptionnelle occasion de me méfier car, en termes choisis et à la portée d'un amateur bien peu éclairé, il me démontra que linguistiquement parlant «Bonembez» ne pouvait signifier «Borne dans le ruisseau». Il concluait en avouant sa perplexité et ne proposait pas de solution, mais il avait semé en moi des graines de curiosité et – surtout – de modestie féconde par l'envie d'en savoir davantage tout en me méfiant des plus belles et solides évidences.

Ce petit souvenir personnel illustre bien, me semble-t-il, l'art du professeur, du maître qui, même lors d'une rencontre avec un quidam, sait faire passer sa science sans en avoir l'air et, surtout, inciter à poursuivre des recherches commencées au hasard. Combien sont-ils les amis du patois ou des traditions populaires qui, ainsi, un jour ou l'autre, ont bénéficié de l'appui du professeur Schüle? Sans doute très, très nombreux, car ce savant a toujours gardé une passion: celle du contact avec autrui. Et c'est à travers le langage que, sa vie durant, il a tenté de comprendre ce phénomène extraordinaire de la communication humaine.

Le patois fut un moyen de tenter de remonter aux sources car, pour lui, point de présent et d'avenir pour notre société si elle renie son passé. Alors que nos chers Confédérés de Suisse alémanique sont en général très sensibles à tout ce qui touche à la tradition, le folklore laisse si volontiers les Suisses romands indifférents qu'ils en sont venus à utiliser ce terme pour évoquer la futilité des choses. Défendre le patois moribond et les coutumes

désuètes au sein d'une population qui dit en souriant: «C'est du folklore!» pour tout et pour rien, tel fut l'ambition d'Ernest Schüle.

Sous cette désinvolture se cache l'indéniable besoin des Romands de protéger leur culture, leur identité, mais il ne passe pas toujours par la tradition. L'importance du patois comme véhicule de la littérature orale n'apparaît qu'à une minorité. La valeur culturelle de celle-ci semble nulle à beaucoup, les contes étant désormais à peine bons pour les enfants. Le patois, c'est pour les vieux, et bientôt l'anglais sera seul digne de retenir l'attention si nous ne veillons pas plus au grain que nos pères quand on leur fit renier leur idiome séculaire au profit du français. A l'époque aussi on invoquait des avantages économiques et sociaux évidents...

Bien que défendant la langue patoise et le français, le professeur Ernest Schüle n'en est pas moins un bon polyglotte, ce qui démontre son souci de préserver l'identité des populations dont il s'occupe. Son rôle de dialectologue et de folkloriste est tel qu'on ne peut désormais plus effectuer de recherches bibliographiques ou d'archives sans tôt ou tard tomber sur son nom. Et ce fut pour moi un vif plaisir de rencontrer le grand homme. Derrière l'écrit savant ou à la portée de l'amateur, j'ai trouvé celui dont il m'échoit le redoutable honneur de relever les mérites. Allez parler avec sérénité d'un professeur de linguistique doublé d'un dialectologue!

Quoi qu'il en soit, cher Monsieur Schüle, vous savez comme moi que les discours les plus courts sont toujours les meilleurs. En conséquence, au nom de la Société suisse des traditions populaires, je vous remercie très sincèrement pour tout ce que vous avez fait pour notre société et la transmission des valeurs qu'elle défend envers et contre tout. Il me plaît de relever que ce titre de membre d'honneur ne signifie nullement un certificat de mise à la retraite puisque, bientôt, nous aurons le plaisir de vous retrouver, ainsi que votre épouse, pour la sortie de presse de l'ouvrage sur la maison rurale du Valais. J'aime ainsi relever que, par delà la mort, vous achevez l'œuvre commencée par Willy Egloff et qu'en compagnie de M<sup>me</sup> Egloff, vous menez à bien cet importante étude. Nous aurons donc l'occasion de vous retrouver sur l'estrade, comme il sied à l'homme de parole que vous êtes. *«C'ment i ai prou djasè po in còp, i me veux coidgiè!»* Encore merci et *«Potchèz-vos bin!»*

Gilbert Lovis